

TABLEAUX D'AVANCEMENT

AA1 ⇔ AAP2

AAP2 ⇔ AAP1

C2 ⇔ C1

C1 ⇔ CP

Les CAP Locales d'élaboration des Tableaux d'Avancement se sont tenues le jeudi 17 mars. La CGT condamne, depuis le début, ce nouveau mode de classement car il remet en cause l'ancienneté dans l'échelon au profit d'un élément pour le moins subjectif qu'est la notation (second critère de classement). Pour chaque tableau, la CGT a proposé un classement alternatif basé sur le seul critère de l'ancienneté.

Toutes les promotions se feront au 01/01/2011 avec effet rétroactif, excepté pour les contrôleurs principaux pour qui la nomination se fera au 31/08/2011 (sous réserve de la prise de fonction effective). Les CAP Centrales qui valideront les propositions faites par les départements se tiendront le 22 juin pour les contrôleurs et le 23 juin pour les agents d'administration.

Pour tous les tableaux, les critères de sélection sont :

- le classement des 58 ans et plus (nés avant le 31/12/1953),
- les collègues classés l'an dernier mais non promus,
- le classement dans l'ordre décroissant des échelons,
- les notations à l'intérieur de l'échelon (cumul des 3 dernières notes).
- l'ancienneté dans l'échelon en cas d'égalité du cumul de notes.

Les élus CGT ont voté contre les classements proposés par l'administration, non pas bien entendu contre les collègues classés car ils le méritent amplement mais le système antérieur, bien qu'imparfait, garantissait une certaine équité et n'ajoutait pas d'arbitraire dans un déroulement de carrière déjà bien semé d'embûches. La direction, quant à elle, justifie le mode de sélection à la note en prônant la «méritocratie». Ce qui paraît paradoxal, dans la bouche de la direction, puisque la note pivot est qualifiée de bonne notation en CAP de recours mais se révèle pénalisante en CAP de Tableaux d'Avancement !!!

Tableau d'avancement AA 1 à AAP 2

Pour l'établissement du tableau à AAP2, les règles statutaires sont les suivantes : AA1 - 5ème échelon minimum, 6 ans de services dans le grade d'AA1 ou AR.

15 collègues avaient vocation, le ratio pour le département est de 8,32. La CAP a donc classé 9 collègues.

Clf	Prénom NOM	AFFECTATION	GRD
1	Stéphane ROY (classé 2010)	SIP SURESNES	AA 1 5
2	Henri BOYER	TP AMENDES	AA 1 5
3	Anne MORIN	SIP SEVRES	AA 1 5
4	Muriel BOUZONIE	TP VILLENEUVE	AA 1 5
5	Sophie HUBERT	TP CLAMART	AA 1 5
6	Va Hao LAM	EMR recouvrement	AA 1 5
7	Nadège HERPAIN	DDFiP rémunérations	AA 1 5
8	Pascal DE FILPO	TP BAGNEUX	AA 1 5
9	Nicolas BASTIN	TP SAINT CLOUD	AA 1 5

Tableau d'avancement AAP 2 à AAP 1

Pour l'établissement du tableau à AAP1, les règles statutaires sont les suivantes : AAP2 - 6ème échelon depuis au moins 2 ans, 5 ans de services dans le grade d'AAP2 ou ARP2.

20 collègues avaient vocation, le ratio pour le département est de 6,63. La CAP a donc classé 8 collègues

Clf	Prénom NOM	AFFECTATION	GRD
1	Gwendal OLLITRAUT	SIP SCEAUX NORD	AAP 2 9
2	Pascal CAUGANT	EMR recouvrement	AAP 2 8
3	Michel KEROUEDAN	PAIERIE	AAP 2 8
4	Marie Pierre BRIEND	RM MEUDON	AAP 2 8
5	Stéphane LERICHE	DIT	AAP 2 8
6	Nathalie KESTELOOT	SIP SCEAUX SUD	AAP 2 8
7	Bruno NIOPEL	RM MEUDON	AAP 2 8
8	Guenaël MAZAT	PAIERIE	AAP 2 8

Tableau d'Avancement à C1

63 collègues avaient vocation (contrôleurs 2ème classe 6ème échelon depuis au moins 1 an) et 5 ans dans un corps de catégorie B. Le ratio pour le département est de 29,77. La CAP a donc classé 31 collègues.

Cl	Prénom NOM	AFFECTATION	GRD
1	Laurent GODEFROY (classé 2010)	TP OPDH	C2 7
2	Françoise PARIS	SIP SCEAUX NORD	C2 11
3	Dominique BESCHE	EMR résidence SPL	C2 10
4	Nathalie PEYRONEN	RM NANTERRE	C2 9
5	Céline PETITCOLIN	RM SCEAUX	C2 8
6	Régine LE NEINDRE	RM COLOMBES	C2 8
7	Delphine DECHAMPS	RM RUEIL	C2 7
8	Manuel LACAISSE	RM PUTEAUX	C2 7
9	Etienne BOUIGES	DDFiP	C2 7
10	Rémi JEANJEAN	SIP ASNIERES	C2 7
11	Gilles COCHENNEC	DDFiP	C2 7
12	Samuel MONNIER	SIP MONTRouGE	C2 7
13	Nathalie CASTEROT	TP BAGNEUX	C2 7
14	Sandrine BERNARD	TP CHATILLON	C2 7
15	Eric PELLEQUER	EMR SPL	C2 7
16	Christelle BERNISSANT	DDFiP	C2 7
17	Stéphanie BOINET	TP MALAKOFF	C2 7
18	Sylvain MARCIANO	DDFiP	C2 7
19	Laurent LABREUCHE	PAIERIE	C2 7
20	Grégory MONCOMBLE	TP BOULOGNE	C2 7
21	Laurent WERLEN	RM ANTONY	C2 7
22	Céline SALAMITE	RM ANTONY	C2 7
23	Sandrine VIDAL	RM RUEIL	C2 7
24	Maryse LENORMAND	SIP SCEAUX SUD	C2 7
25	Samuel GIRARD	DIT	C2 7
26	Christophe TOUCHART	TP AMENDES	C2 7
27	Christophe COUSIN	RM ISSY	C2 7
28	Olivier CAUJOLLE	SIP SURESNES	C2 7
29	Yolaine GUNY	SIP ASNIERES	C2 7
30	Régis VANDAELE	SIP ASNIERES	C2 7
31	Christelle TOUCHART	PAIERIE	C2 7

Tableau d'Avancement à CP

25 collègues avaient vocation (contrôleurs 1ère classe 6ème échelon depuis au moins 1 an) et 5 ans dans un corps de catégorie B. Le ratio pour le département est de 16,28. La CAP a donc classé 17 collègues.

Cl	Prénom NOM	AFFECTATION	GRD
1	Evelyne PEREZ (classée 2010)	France DOMAINE	C1 11
2	Solange FLOHOT- MONTICOLO	SIP SCEAUX SUD	C1 11
3	Philippe BOINET	SIP NANTERRE 2	C1 10
4	Geneviève DOUCET	DDFiP	C1 10
5	Michèle GERY	RM VANVES	C1 10
6	Gilles EDREI	RM ASNIERES	C1 10
7	Juliette NANCY	RM ANTONY	C1 10
8	M-Georges GROSTEFAN	RM ANTONY	C1 10
9	Corine JAOUEN	RM ASNIERES	C1 10
10	Thierry GERARD	DIT	C1 10
11	Rosemarie HUCLIER	TP ST CLOUD	C1 9
12	Annie LAUTROU	DDFiP	C1 9
13	Chantal VESSIERE	RM GENNEVILLIERS	C1 9
14	Françoise BEUN	TP CLAMART	C1 9
15	Catherine BORSOTTI	SIP SCEAUX NORD	C1 9
16	Philippe SCHESTOPOL	DIT	C1 9
17	Louis DESTOURS	RM SCEAUX	C1 9

La CGT est intervenue lors des 2 CAP Locales pour dénoncer le système d'élaboration des tableaux d'avancement. En retenant la notation comme second critère, l'administration fait le choix d'écarter un bon nombre de collègues ayant un cumul de notes (2008, 2009 et 2010) largement positif.

Nous sommes en période de notation/évaluation, la CGT vous invite à être vigilants, et à ne pas hésiter à faire un recours si vous n'êtes pas d'accord avec votre note.

Un dossier complet est disponible sur le site de la CGT Finances Publiques 92 et vos élus sont là pour vous guider :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/92/>

Vos élus CGT Finances Publiques 92

Carole LAFON
DDFiP

Liliane RICHARD
RM NANTERRE

Jacqueline JOLLY
BED PUTEAUX

Franck RICHAGNEUX
EMR Recouvrement

Eric RIOU
PAIERIE

Philippe KERGOAT
TP AMENDES

Sébastien WEBER
Expert Filière Fiscale